



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 13/01/2023

Votre annonce n°22-161446 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.
Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

Avis de marché

Département(s) de publication : **83, 13, 6**
Annonce No **22-161446**

I. II. III. IV. V. VI.

FNS SIMPLE AVIS DE MARCHÉ

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom complet de l'acheteur :
Commune de Roquebrune sur Argens
Type de Numéro national d'identification :
SIRET
N° National d'identification :
21830107500014
Ville :
Code Postal :
Groupement de commandes :
Non

Département(s) de publication : **83, 13, 6**

SECTION 2 : COMMUNICATION

Lien vers le profil d'acheteur :
<https://ville-roquebrune-argens.e-marchespublics.com>
Identifiant interne de la consultation :
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :
Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :
Non
Nom du contact :
Sce Commande Publique, à l'attention de Y. GNERUCCI, 1er Adjoint, délégué aux marchés publics.
Adresse mail du contact :
marchespublics@mairie-roquebrune-argens.fr
Numéro de téléphone du contact :

SECTION 3 : PROCEDURE

Type de procédure :
Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :
Le pouvoir adjudicateur impose que l'opérateur économique soit inscrit sur un registre professionnel en application de l'article R2142-5 du CCP. Le candidat remet : A/ la lettre de candidature (imprimé DC1 joint au DCE ou équivalent) à compléter, dater et signer par une personne habilitée. Les documents relatifs aux pouvoirs (PVS) de la personne habilitée à engager la société candidate ou chaque membre du groupement doivent être joints au DC1 avec les justificatifs nécessaires (Kbis, délégation(s) de pouvoir, etc.). Le mandataire doit fournir un document d'habilitation par les autres membres du groupement qui précise les conditions de cette habilitation. - B/ une déclaration sur l'honneur conforme aux dispositions de l'article R2143-3-1° (cas d'exclusion des marchés publics et obligation d'emploi des travailleurs handicapés) du CCP (DC1). Au titre de cette déclaration, le candidat peut remettre la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire. S'il n'est pas en redressement judiciaire, il peut spontanément remettre un extrait Kbis ou équivalent de moins de trois mois ; - C/ les documents et renseignements demandés par le pouvoir adjudicateur pour vérifier l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, la capacité économique et financière et la capacité technique et professionnelle.
capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :
- Lots 1 et 2 : Fournir une déclaration concernant le chiffre d'affaires global (CA) portant sur les trois derniers exercices disponibles. Si pour une raison justifiée (notamment pour les sociétés nouvellement créées), l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié.
capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :

Pour les lots 1 et 2 : Fournir une liste des travaux (REF) exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent la nature, le montant et/ou la surface/volume traités, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Pour le lot 1 seulement : - Fournir le certificat de qualification professionnelle QUALIBAT 1552 ou un certificat équivalent établi par des organismes indépendants en matière de traitement d'amiante. Il est précisé que l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

Technique d'achat :

Sans objet

Date et heure limite de réception des plis :

3 février 2023 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique :

Interdite

Réduction du nombre de candidats :

Non

Possibilité d'attribution sans négociation :

Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes :

Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :

Critères d'attribution :

1/ La valeur technique et environnementale (60%) 2/ Le prix (40%)

SECTION 4 : IDENTIFICATION DU MARCHÉ

Intitulé du marché :

AMENAGEMENT ET VALORISATION DU LAC DE L'ARENA

Code CPV principal

Descripteur principal : 45112720

Type de marché :

Travaux

Description succincte du marché :

Le marché concerne l'aménagement et la mise en valeur du Lac de l'Arena, situé en zone Natura 2000. Les travaux du lot 1 - Terrassements et démolitions - portent sur : •La démolition d'ouvrages en béton ; •La collecte et l'évacuation de macrodéchets et de gravats ; • La démolition et l'évacuation d'ouvrages ; •La démolition et l'évacuation de bâtiments ; •La sécurisation d'un bâtiment ; •Les terrassements en déblai et en remblai. Il est précisé que les matériaux de ce lot contiennent de l'amiante. Les travaux du lot 2 - Aménagements paysagers et ouvrages bois - portent sur : Tranche ferme : •Le travail du sol ; •La fourniture et mise en œuvre de terre végétale ; •La réalisation de semis, de plantation d'arbustes et d'arbres ; •La stabilisation en génie végétal ; •Le débroussaillage, l'élagage et l'abattage de la végétation existante ainsi que le broyage sur site des résanants ; •La réalisation des ouvrages en bois : ponceaux, passerelle dont le platelage et emmarchement ; •La fourniture et mise en œuvre des mobiliers urbains en bois : plots fixes, amovibles et ganivelles. Tranche optionnelle : garde-corps en acier corrodé (95ml). Pour les détails et notamment la durée du marché et les délais d'exécution voir impérativement le dossier de consultation (forte contrainte due à la situation en zone Natura 2000).

Lieu principal d'exécution du marché :

Lac de l'Arena, 83520 Roquebrune-sur-Argens

Durée du marché (en mois) :

Valeur estimée (H.T.) :

Valeur entre :

et :

La consultation comporte des tranches :

Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :

Non

Marché alloti :

Oui

Mots descripteurs : Aire de jeux, Démolition, Espaces verts, Terrassement

SECTION 5 : LOTS

OBJET : AMENAGEMENT ET VALORISATION DU LAC DE L'ARENA

Description du lot : Lot 1 : Terrassements et démolitions. Voir les prestations supra et leur détail dans le DCE. Présence d'amiante. Les chiffres les plus significatifs sont : terrassement en déblai/remblai : 2700 m3 ; démolition et évacuation d'ouvrage béton : 56 m3 ; démolition et évacuation de clôture : 275 ml ; Démolition maison de 11*8m ; démolition de bâtis selon annexe technique notamment.

Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45110000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros

Lieu d'exécution du lot : Lac de l'Arena, 83520 Roquebrune-sur-Argens

Mots descripteurs : Démolition, Terrassement

Description du lot : Lot 2 : Aménagements paysagers et ouvrages bois. Voir les prestations supra et leur détail dans le DCE. L'exécution du lot est scindée en une tranche ferme et une tranche optionnelle. Les chiffres les plus significatifs sont : En tranche ferme : Elagage : 70 unités ; Abattage : 60 unités ; Broyage : 50 m3 ; fourniture et mise en œuvre de terre végétale : 700 m3 ; semis prairie rustique : 1250m² ; 14ml de ponceaux ; 15 ml de passerelle ; 20 ml de rampes d'accès ; 150 plots ; 50ml de ganivelle. En tranche optionnelle, 95 ml de garde-corps en acier corrodé stabilisés. Le titulaire devra également la garantie de reprise des végétaux et l'entretien des plantations dans les conditions définies au CCTP.

Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45112720

Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros

Lieu d'exécution du lot : Lac de l'Arena, 83520 Roquebrune-sur-Argens

Mots descripteurs : Espaces verts

SECTION 6 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Visite obligatoire :

Non

Autres informations complémentaires :

*Visite des lieux : Une visite de site, librement accessible, est fortement conseillée (pas obligatoire) avant la remise des offres afin de prendre connaissance des lieux et de faire une offre adaptée compte tenu de la sensibilité du site et de la forme forfaitaire du marché. *Délais d'exécution : Le titulaire exécutera ses prestations à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le commencement des travaux. Le délai d'exécution des travaux des lots 1 et 2 est fortement contraint par la situation en zone Natura 2000. Une partie des travaux et prestations sont à réaliser avant le 31 mars 2023 pour le lot 1. Une partie des travaux et prestations sont à réaliser avant le 31 mars 2023, d'autres avant le 15 avril 2023 pour le lot 2. Les autres travaux et prestations de ces lots seront achevés au 30 juin 2023 au plus tard. Seuls les travaux de la tranche optionnelle du lot 2 ne rentrent pas dans ce planning. Période de préparation de 15 jours comprise dans le délai d'exécution. Voir les détails des prestations attendues dans le DCE. Les travaux des deux lots seront réalisés simultanément *Modalités de financement et de paiement : Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire (Mandat administratif) – Délai de paiement : 30 jours calendaires – Avance prévue – Budget communal. *Sélection des candidatures : En application des articles L2141-1 à L2141-5, R2142-1 et R2143-3 du CCP, sera retenue la candidature qui : -est recevable au regard des articles R2143-3 à R2144-3 du CCP ; -présente des capacités économiques et financières, techniques et professionnelles suffisantes ; -est accompagnée des pièces réclamées au titre de l'article R2143-3 du CCP. *Remise des offres par voie électronique : La consultation de cet avis, le téléchargement du dossier de consultation, et la remise des offres par voie électronique sont accessibles sur le site <https://ville-roquebrune-argens.e-marchespublics.com>. Pour les modalités de remise des offres se référer aux conditions générales de la plateforme. *Demande de renseignements : Via la plateforme de dématérialisation *Contraintes particulières : zone Natura 2000 et nidification. *Garantie de reprise des végétaux et entretien des plantations à la charge du lot 2 dans les conditions définies au CCTP (prestation s'achevant au plus tard au 30 juin 2024).

Date d'envoi du présent avis :

13 janvier 2023

Éléments de facturation :*Classe de profil* : Commune*Siret* : 21830107500014*Libellé de la facture* : Commune de Roquebrune sur Argens Hotel de Ville Direction des Finances Rue Grande André Cabasse, F-83520 Roquebrune-sur-Argens.**Indexation de l'annonce :***Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation* <http://www.boamp.fr> : 3 février 2023*Objet de l'avis* : aménagement et valorisation du lac de l'arena*Nom de l'organisme* : Commune de Roquebrune sur Argens*Critères sociaux ou environnementaux* : Aucun

ACCR4331375

[> Informations légales](#)

